

LE HARCÈLEMENT

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Harcéler une personne se définit par **des propos ou des comportements répétés (violence verbale, physique ou psychologique)** ayant pour objet ou pour effet **une dégradation de ses conditions de vie** et se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale



Le harcèlement dans la loi :

Quel que soit sa forme, le harcèlement est puni par la loi. Le traitement juridique est indiqué dans l'article 222-33-2-2 du code pénal.

« QUELLES FORMES ? »

Le harcèlement peut être :

- verbal (insultes, moqueries, railleries)
- non verbal (grimaces, gestes obscènes)
- psychologique (propagation de rumeurs, processus d'isolement, appels, emails, réseaux sociaux)
- physique (coups, menaces)

Il peut avoir lieu au domicile, au travail, à l'école, dans la rue ...



DÉFINITIONS



- Harcèlement scolaire : l'enfant est exposé de manière répétée et à long terme, à des actions négatives verbales, non verbales et/ou physiques de la part d'un ou de plusieurs élèves.
- Cyber-harcèlement : il se produit sur le web. Les menaces, insultes et propos désobligeants passent par les réseaux sociaux, les emails, les jeux en ligne ...
- Harcèlement téléphonique : il consiste, pour le harceleur, à appeler de manière répétée et avec malveillance une personne dans le but de nuire à sa tranquillité.
- Harcèlement sexuel : fait d'imposer à quelqu'un, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle dans le but réel ou apparent d'obtenir de lui un acte de nature sexuelle.
- Harcèlement conjugal : cette forme de violence psychologique précède généralement la violence physique qui touche une femme sur dix.
- Harcèlement au travail : propos ou comportements menant à une dégradation des conditions de travail du salarié, susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, ou de compromettre son avenir professionnel.
- Harcèlement de rue : harcèlement à caractère sexuel dans l'espace public, qui constitue, au regard de la loi, un outrage sexiste.



NUMÉROS VERTS

* NON AU HARCÈLEMENT - 3020

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

* E-ENFANCE NET COUTE (cyberharcèlement) - 3018

Du lundi au samedi de 9h00 à 20h00

* AIDE AUX VICTIMES - 116 006

7 j/7 | 9h00 - 19h00 | Email : victimes@france-victimes.fr

* ARRÊTONS LES VIOLENCES (Femmes victimes de violence) - 3919

7 j/7 | 24h/24

* ALLÔ ENFANCE EN DANGER (Enfants) - 119

7 j/7 | 24h/24

* 08 VICTIMES - 08 842 846 37

7 j/7 | 9h00 - 21h00

* PRÉVENTION SUICIDE - 31 14

7 j/7 | 24h/24



SITE D'INFOS

* Harcèlement scolaire

- Éducation Nationale
- AEROVEN - programme de lutte contre le harcèlement scolaire «pHARe»

* Harcèlement envers les enfants

- Enfance et Partage

* Cyberharcèlement

- Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mers

* Harcèlement au travail

- Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion
- INRS

* Divers

- Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine



LIEUX RESSOURCES

* CIDFF - Centre d'info. sur les droits des femmes et des familles

33 Avenue Rhin et Danube 86000 Poitiers | Tél : 05 49 88 04 41

Ouverture du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 de 13h30 à 17h00 & le Vendredi de 09h00 à 12h30 | Email : cidff86@cidff86.fr

* PICTA'DOM - La maison des adolescents

23 rue de la Regratterie 86000 Poitiers | Tél. : 05 49 03 10 94

Ouverture au public les mardis, mercredis et jeudis de 13h00 à 18h00

Par téléphone du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Site web : <https://www.pict-ado.fr/>

* SAVI 86 - Service d'aide aux victimes de l'ADSEA

Accueil sur rdv en appelant au 05 49 88 01 13 | Email : savmj@prism86.fr

Le service propose une prise en charge pluridisciplinaire dans la durée.

* SSU - Service de santé universitaire de l'Université de Poitiers

Accueil des étudiants | 05 49 45 33 54 | Email : infirmiers@univ-poitiers.fr

4 allée Jean Monnet 86000 Poitiers | Site web : <https://ssu.univ-poitiers.fr/>



IDÉES DE LECTURE & DE VISIONNAGE

◦ ARTICLES DE PRESSE

- * [Harcèlement : l'Assemblée générale entend frapper plus fort - Le Point](#)
- * [Question sur le harcèlement des jeunes nés en 2010 - Paternet](#)
- * [Histoire de troll et de lol : internet à l'heure du cyberharcèlement - France Culture](#)
- * [Cyberharcèlement en milieu scolaire : comment réagir et prévenir ? - Maif](#)
- * [Cyberharcèlement mieux vaut demander de l'aide pour rien - Sud-Ouest](#)
- * [Harcèlement moral au travail 4 étapes clé pour se reconstruire - Essentiel Magazine](#)

◦ LIVRES

- * [Harcèlement et brimades entre élèves - la face cachée de la violence scolaire de Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette - Collection Penser le Monde de l'enfant](#)
- * [Enfants et ados en danger de Jean-Louis Lafont](#)
- * [Condamné à me tuer de Jonathan Destin](#)

◦ DOCUMENTAIRES/FILMS

- * [A Silent voice de Naoko Yamada \(2018\)](#)

Nishimiya est une élève douce et attentionnée. Chaque jour, pourtant, elle est harcelée par Ishida, car elle est sourde. Dénoncé pour son comportement, le garçon est à son tour mis à l'écart et rejeté par ses camarades. Des années plus tard, il apprend la langue des signes... et part à la recherche de la jeune fille.

*** Souffre-douleurs : ils se manifestent de Andrea Rawlins-Gaston et de Laurent Follea (2015)**

Un documentaire événement pour briser le tabou du harcèlement à l'école.

*** Je te faisais confiance de Maxime Jouet (2018)**

Marion était amoureuse, mais la vie de la jeune fille va se transformer en enfer entre rejet, hostilité et violence ...

UNIS
POUR LES
FAMILLES